



## L'OREILLARD ROUX

*Plecotus auritus* (Linné, 1758)

Décrit pour la première fois en 1758 par le célèbre naturaliste suédois Carl von Linné, l'Oreillard roux est demeuré durant près de deux siècles le seul représentant « officiel » du genre *Plecotus*. Mais, grâce à la sagacité des chiroptérologues et l'avènement de la génétique moléculaire, on a pu démontrer que ce taxon compte au moins une demi-douzaine d'espèces qualifiées de « jumelles » ou « cryptiques ». Dans le bassin genevois, vivent trois d'entre elles, dont l'Oreillard roux qui est sans doute le plus répandu.

### ÉCOLOGIE

L'Oreillard roux est une espèce typiquement forestière recherchant en particulier les forêts claires de feuillus et de conifères, mais également les parcs et les jardins boisés. Il peut être rencontré de la plaine jusqu'à la limite supérieure de l'étage subalpin, où sa présence a été régulièrement constatée en Suisse comme en Rhône-Alpes entre 1 200 et 1 920 m d'altitude (Beck *et al.*, 1995; Roussel & Sousbie, 2014). C'est en outre l'un des Chiroptères les plus souvent rencontrés sur les sites de regroupement automnaux des forêts jurassiennes.

Les gîtes de repos diurne et de parturition de l'Oreillard roux sont assez variés. On peut en observer aussi bien dans des cavités d'arbres ou des nichoirs que dans des bâtiments, où les animaux se retirent souvent dans divers éléments de la charpente, souvent dans la plus grande discrétion, mais quelquefois en petits essaims bien visibles. Les gîtes d'hibernation, quant à eux, ne nous sont encore pas bien connus. Dans nos régions, en se rapportant aux quelques observations qui ont été consignées, il semblerait que la plupart des animaux se retranchent essentiellement dans des cavernes naturelles, des galeries artificielles et, quelquefois, dans des caves (Beck *et al.*, 1995).

Grâce à ses ailes larges et courtes, l'Oreillard roux est très agile dans les milieux fermés où il chasse en maîtrisant parfaitement le vol stationnaire. Bien qu'il puisse capturer ses proies au vol, notamment en utilisant son uropatagium en guise d'épuisette, c'est une espèce essentiellement glaneuse : 40 % à 58 % de ses proies seraient capturées sur le feuillage, les troncs, les murs ou d'autres supports (Rydell, 1989; Anderson & Racey, 1991; Swift, 1998). Son régime alimentaire a été relativement bien étudié,

notamment sur la base des restes de proies qu'il ne consomme pas et rejette au pied de ses reposoirs nocturnes. Selon la littérature, il se compose de Diptères, de Trichoptères, de Coléoptères, de Dermaptères, d'arachnides et surtout de Lépidoptères. Parmi ces derniers figurent des Noctuidés, peut-être capturés par écoute passive (sans émission d'ultrasons), soit par le bruit qu'ils génèrent lorsqu'ils sont en mouvement sur le feuillage, soit par celui que font leurs ailes lorsqu'ils se déplacent (Motte, 2011). Ainsi cette technique permettrait-elle d'éviter que ces papillons munis d'organe tympanique repèrent les ultrasons émis par leur prédateur.

Selon les années, l'Oreillard roux peut être partiellement actif en plaine dès le milieu du mois de mars. Cependant, les nurseries ne sont régulièrement occupées qu'à partir de la mi-avril. Celles-ci ne regroupent dans nos régions que très exceptionnellement plus de 60 individus. Elles sont à l'ordinaire moins populeuses en cavité d'arbres, où l'on observe rarement plus d'une douzaine d'individus. Elles sont en outre assez mobiles, au contraire de celles qui sont installées dans des bâtiments, dont les individus peuvent rester fidèles à leur cantonnement durant tout l'estivage.

En général, les femelles ne donnent naissance qu'à un seul jeune qui voit le jour entre la deuxième semaine de juin et la mi-juillet, et après une période de gestation d'environ 65 jours. Elles allaiteront ensuite leurs petits durant 40 à 50 jours, à l'issue desquels ils seront totalement indépendants pour la chasse, mais seule une minorité d'entre eux (5-10 %) seront aptes à se reproduire dès leur premier automne, leur maturité sexuelle intervenant généralement à l'âge de deux ans (Entwistle *et al.*, 1998). Dans nos régions, les colonies sont habituellement désertées vers la fin du mois d'août au profit d'autres refuges. C'est alors à cette époque que l'on

---

## L'OREILLARD ROUX

voit apparaître de nombreux individus sur les sites d'essaimage du Jura où doit peut-être avoir lieu une partie des accouplements.

Malgré son apparente fragilité, l'Oreillard roux est une espèce relativement robuste dont l'espérance de vie moyenne est estimée à quatre ans (Arthur & Lemaire, 2009). Il figure également au nombre des Chiroptères européens capables d'atteindre un âge supérieur à 25 ans. En Suisse, par exemple, un

individu âgé d'au moins 30 ans a été contrôlé au Col de Bretolet, dans le Valais (Lehmann *et al.*, 1992).

De toute évidence, l'Oreillard roux s'affiche comme une espèce très sédentaire, ceci n'excluant pas des déplacements locaux entre ses différents gîtes estivaux, généralement inférieurs à 10 km. En effet, sur plus de 30 000 individus bagués en Europe, aucun n'a pu être repris à plus de 30 km de son lieu de première capture (Dietz *et al.*, 2007). ■



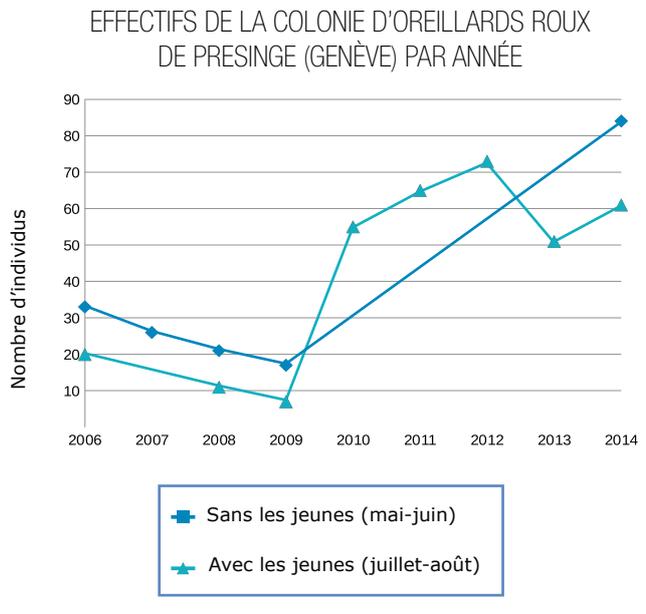
## RÉPARTITION

L'Oreillard roux est le plus commun et le plus répandu des trois oreillards présents dans le bassin genevois. Depuis de nombreuses années, plusieurs de ses colonies sont régulièrement suivies dans le canton de Genève, notamment à l'église de Choulex, au domaine de la Louvière (Presinge), dans les piles creuses du pont Butin (Genève), au domaine des Bois (Satigny) et dans plusieurs cavités d'arbre à Laconnex et à Épeisses; connue depuis plus de 20 ans, celle de Presinge, sise dans un établissement

médicalisé, compte aujourd'hui plus de quatre-vingts individus, ce qui constitue un record pour le canton. Hormis ces données, les captures réalisées dans le canton laissent à penser que des colonies seraient présentes dans les bois de Jussy et de Versoix, ainsi qu'au long de l'Hermance. Soulignons encore que l'Oreillard roux est également très commun en été au Salève, de même que dans le Jura, où il fréquente en nombre les sites de regroupement automnaux et où la présence de colonies reproductrices n'est pas exclue dans certains massifs forestiers. ■

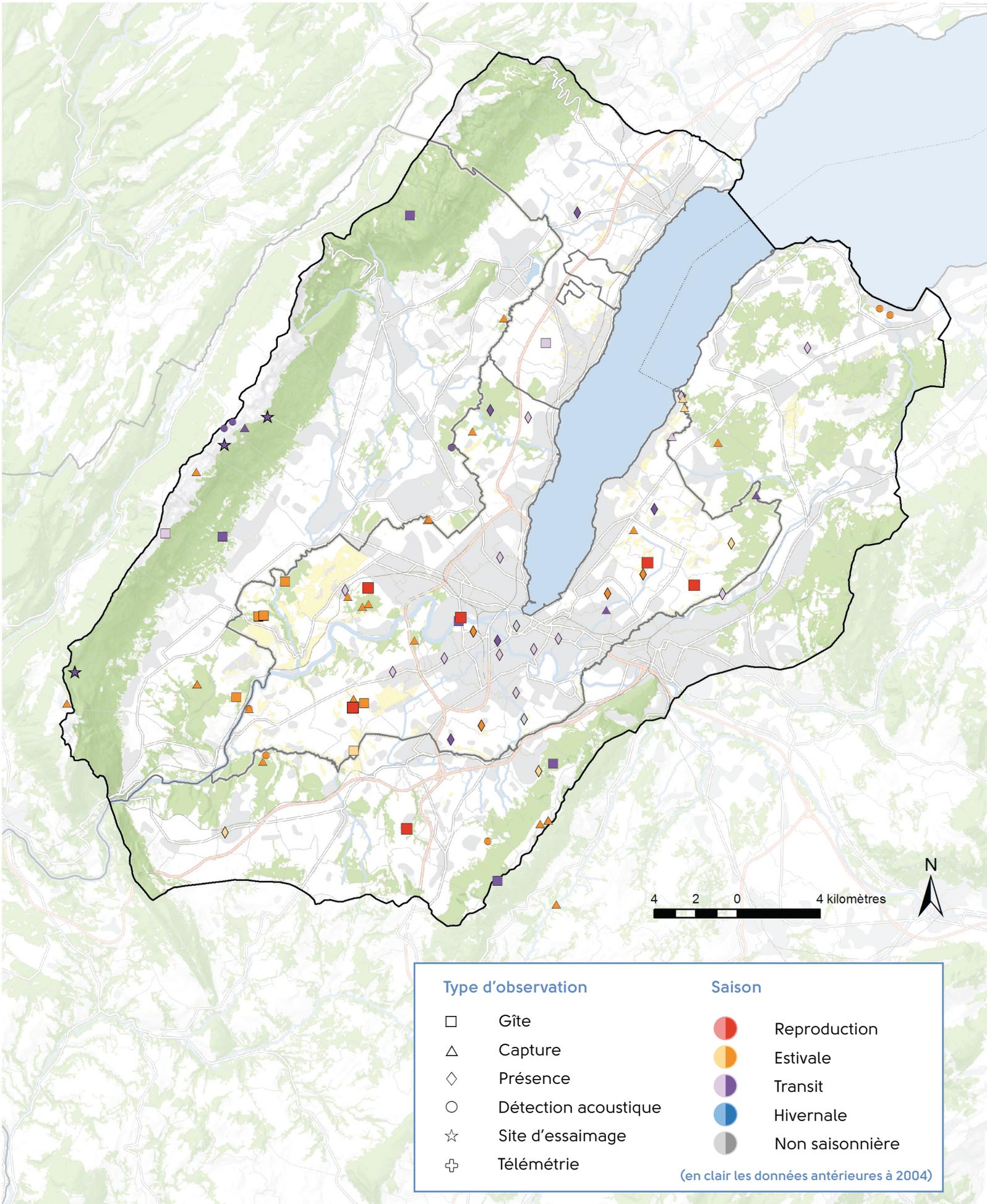
### UNE COLONIE EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 2010

Connue depuis 1991 et suivie de manière régulière depuis 2006, la colonie d'Oreillards roux du domaine de la Louvière (Presinge, Genève) est, à notre connaissance, la plus importante pour l'espèce du bassin genevois et l'une des trois plus grandes de Suisse. Pourtant, jusqu'en 2009, ses effectifs nous paraissaient relativement modestes. Mais en 2010 la découverte grâce à l'utilisation d'amplificateurs de lumière d'un second trou d'envol nous a permis de dénombrier quatre fois plus d'individus que d'habitude. Et depuis cette date, les effectifs de cette colonie n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 84 unités en 2014.



Le domaine de Louvière (Presinge, Genève) abrite l'une des trois plus grosses colonies d'Oreillards roux de Suisse.

## L'OREILLARD ROUX



## STATUT DES POPULATIONS

Dans le canton de Genève, les colonies d'Oreillards roux n'excèdent pas une vingtaine d'individus, à l'exception de celle de Presinge. En l'état actuel de nos connaissances, on en compte au moins une dizaine si l'on prend en considération celles dont l'emplacement n'a pas pu être localisé avec précision. En outre, il est probable que leur nombre soit bien supérieur compte tenu de la discrétion de l'espèce dans ses gîtes naturels, ainsi que du nombre important d'individus contactés sur les sites de regroupement automnaux du Jura vaudois et gessien. Ces remarques sont valables autant pour le canton de Genève que pour le reste de la zone géographique étudiée, où nos connaissances relatives au statut des populations sont assez lacunaires. Toutefois, nous pouvons supposer que dans le bassin genevois l'Oreillard roux est une espèce répandue, mais pas nécessairement abondante. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE
NT	NT



Oreillard roux bagué au gouffre de la Pleine Lune (Jura vaudois).



Les Petites tortues (*Aglais urticae*) sont des proies typiques de l'Oreillard roux. Guano et restes de repas sont bien souvent les seuls indices de présence des oreillards.



Le gouffre de la Pleine Lune (Jura vaudois) est un des sites d'essaimage majeurs de l'Oreillard roux.

## L'OREILLARD ROUX

## CONSERVATION

Durant la belle saison, l'Oreillard roux gîte principalement dans des cavités d'arbres. Il peut donc se trouver par endroits menacé par une exploitation forestière productiviste qui ne prend pas en compte la valeur écologique des arbres morts ou sénescents, ou simplement minés par les pics. Néanmoins, depuis quelques années déjà, les gestionnaires forestiers genevois prennent systématiquement en considération les chauves-souris dans leur plan d'exploitation, notamment en préservant autant que possible les vieux fûts, du moins en les maintenant en « quille » lorsqu'ils présentent un danger. Par ailleurs, il n'est pas inutile d'ajouter à ce propos que les vieux arbres jouent un rôle très important pour de nombreuses autres espèces animales, celles-ci y trouvant souvent une cavité pour se loger, se reproduire ou simplement se protéger des prédateurs. En outre, rappelons qu'un arbre mort constitue un microcosme foisonnant de biodiversité, où de nombreuses larves d'insectes trouvent une source importante de nourriture, ces mêmes insectes qui deviendront peut-être les proies de certaines chauves-souris.

En plus des éventuels impacts provoqués par une gestion inappropriée des forêts, ce qui n'est guère le cas sur le canton de Genève, l'Oreillard roux peut être touché par certains aménagements du milieu bâti. Pour l'instant, ses colonies connues ne sont pas menacées, mais il convient toutefois de les surveiller régulièrement. ■



La petite colonie d'Oreillards roux du pont Butin se trouve dans des volumes situés à l'intérieur du pont (photo du haut).